

(réf:0245)

Evolution du droit de la famille

Le droit de la famille se nourrit des apports d'autres domaines : philosophie, anthropologie, sociologie, psychologie, économie, médecine et biologie, linguistique... il est par là même en lien avec l'évolution de la société en France, en Europe et dans le monde. La stabilité des règles qui caractérisait cette branche du droit a volé en éclat sous la pression de la multiplication des questionnements et des revendications. Aujourd'hui on ne peut se contenter de décrire les dispositifs plus ou moins techniques qui régissent les rapports familiaux, il convient de se livrer à une analyse en profondeur des fondements de nos règles actuelles et du futur qui s'ouvre à nous et de s'interroger sur la société que nous voulons demain. Ce travail de découverte et de réflexion nécessite curiosité et ouverture d'esprit, lucidité et réalisme, conceptualisation et pragmatisme, introspection et efficacité...mais il peut aussi apporter beaucoup de satisfactions professionnelles car il permet d'aider à la prise de décisions.

Pour simplifier la démarche il est possible, dans un esprit constructif, d'aborder les problèmes selon un schéma classique : l'enfant, le couple, le vieillissement... Eu égard à l'actualité législative et jurisprudentielle, à l'importance des questions posées, aux enjeux pour l'avenir, c'est la question de l'enfant qui sera privilégiée.

Prérequis :

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Public :

Tous les professionnels intervenant auprès des familles, en particulier les médiateurs familiaux souhaitant actualiser leurs connaissances suite aux dernières réformes du droit de la famille et des lois de bioéthique.

Objectifs :

Connaître et comprendre les dernières réformes en matière de Droit de la famille ;
Comprendre l'évolution de la famille et de la place de l'enfant ;
Actualiser ses connaissances en matière de Lois de bioéthique ;
Comprendre les récentes réformes (2018-2019 et 2020) et leurs implications.

Contenu :

Apports théoriques, cas pratiques

Durée :

1 journée - 7h

Intervenants :

Catherine PHILIPPE, Docteure en Droit, spécialisée en droit des personnes, droit de la famille et bioéthique. Elle a été maître de conférences HDR en Droit privé et Sciences criminelles, et chercheuse au centre de recherches juridiques de l'université de Franche-Comté, UFR SJEPG.

Prix :

180 €

Contact :

Candice MARTINEZ

03 81 41 61 29

candice.martinez@irts-fc.fr

